Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20261110-20260923DELIB21-DE

Département des Côtes-d'Armor

Commune de

Quemper Guézennec

22260 Quemper-Guézennec

Tél. 02 96 95 62 62
E-mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 23 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15
Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Marie-Yvonne GELARD, Jean-Paul LE CALVEZ, Thierry ROGER, Carole LAURENT, Damien LEVEQUE, Florence GOD, Séverine JEANDEL, Hélène PLASSART, Thomas BOUSSOUGANT, Florian ROUAULT, Christelle JOLY, Mélanie LANGELLA,

Absents : Alain BOIN,
Secrétaire de séance : Carole LAURENT,

Virement de crédits

Monsieur le Maire précise que, pour les mandatements des dernières factures des terrains de Padel, il est nécessaire de procéder à des virements de crédits.

Monsieur le Président propose les virements de crédits suivants :

Crédits à réduire	Crédits à ouvrir
- Opération 10001 Article 2157 : - 5 000,00 € - Opération 10002 Article 2181 : - 30 000,00 € - Opération 10003 Article 2315 : - 15 000,00 € - Opération 10004 Article 2111 : - 15 000,00 € **Total crédits à réduire : - 65 000,00 €**	- Opération 10017 : Article 231 : + 65 000,00 € **Total crédits à ouvrir : + 65 000,00 €**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVENT les virements de crédits, énoncés ci-dessus.

Fait et délibéré, le 23 septembre 2026

Le Maire,
Gilbert LE VAILLANT,

la Secrétaire de séance,
Carole LAURENT,